

« AFRIC INDUSTRIES » S.A.

Société anonyme au capital de 14.575.000,00 DH (291.500 actions au nominal de 50 dh)

Siège social : Zone Industrielle Moghogha, Allée 3, Lot 107, Tanger – Maroc

Site web : www.africindustries.com / E.mail : direction@africindustries.com

RC N°3617 à Tanger / IF N° 04902876 / ICE N° 000065935000093

=====

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 20 Juin 2023**

=====

L'an Deux Mil Vingt Trois, et le Vingt Juin,
à Dix Heures,

se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège de la Société ALUMINIUM DU MAROC à Tanger (Zone Industrielle Mghogha - Lot 78, Allée 2) les actionnaires de la Société « AFRIC INDUSTRIES », société anonyme au capital de 14.575.000,00 dh dont le siège social est à Tanger, Zone Industrielle Mghogha, Lot 107, sur convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration (annonce du 19.05.2023 sur le journal digital MEDIAS 24).

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les actionnaires présents tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataires d'actionnaires absents ayant donné pouvoir pour être représentés.

L'assemblée procède à la constitution de son bureau :

- Présidente : - Mme. Malika EL ALAMI
- Scrutateurs : - Aluminium du Maroc S.A., représentée par M. Abdeslam EL ALAMI
- M. Mohammed KOUTIT
- Secrétaire : - M. Bilal BENHIMA

Sur demande de Madame la Présidente, le bureau ainsi composé, certifie exacte la feuille de présence de laquelle il résulte que 5 (cinq) actionnaires sont présents ou représentés de telle sorte que 148.707 (cent quarante-huit mille sept cent sept) actions sur les 291.500 actions composant le capital social sont représentées, soit 51%.

Madame la Présidente constate que l'Assemblée réunit ainsi le quorum prévu par les statuts, qu'elle est régulièrement constituée et qu'elle peut en conséquence, valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Madame la Présidente met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence,
- Les statuts,
- Le rapport de gestion,
- Les rapports Général et Spécial des Commissaires aux comptes.

Elle rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes annuels sociaux et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Lecture des Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et le résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 et Approbation desdites conventions ;
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration ;
- Fixation des Jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration ;
- Nomination d'un nouveau Co-commissaire aux comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Elle donne alors lecture du rapport de gestion et commente les comptes présentés à l'Assemblée.
Elle passe ensuite la parole aux Commissaires aux comptes pour la présentation de leurs rapports.

Après un échange de vues et lorsque plus personne ne demande la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

Première résolution :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31.12.2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et qui font ressortir un chiffre d'affaires de 39.857.163,88 dh HT et un bénéfice net de 6.187.228,07 dh.

Votes valablement exprimés : 148.707 voix, pour 148.707 actions, représentant 51% du capital.

● POUR = 148.707 voix ● CONTRE = 0 voix ● ABSTENTION = 0 voix

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi 17-95, approuve les conclusions dudit rapport.

L'Assemblée Générale donne en conséquence, aux Administrateurs en fonction, quitus entier pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice 2022.

Votes valablement exprimés : 148.707 voix, pour 148.707 actions, représentant 51% du capital.

● POUR = 148.707 voix ● CONTRE = 0 voix ● ABSTENTION = 0 voix

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale décide une distribution de dividendes comme suit :

▪ réserve légale au 31.12.2022 (supérieure à 10% du capital)	= 1.839.082,75 dh
▪ réserves réglementées non distribuables cumulées au 31.12.2022	= 3.418.150,00 dh
▪ report à nouveau au 31.12.2022	= 19.303.508,93 dh
▪ bénéfice de l'exercice 2022 (21.23 dh / action)	= 6.187.228,07 dh
▪ distribution en 2023 de dividendes 2022 (20 dh / action)	= 5.830.000,00 dh
▪ report à nouveau après distribution des dividendes 2022	= 19.660.737,00 dh

Votes valablement exprimés : 148.707 voix, pour 148.707 actions, représentant 51% du capital.

● POUR = 148.707 voix ● CONTRE = 0 voix ● ABSTENTION = 0 voix

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Quatrième résolution :

La mise en paiement des dividendes aux actionnaires se fera le lundi 31 juillet 2023, pour un détachement des coupons fixé à la date du vendredi 21 juillet 2023.

Votes valablement exprimés : 148.707 voix, pour 148.707 actions, représentant 51% du capital.

● POUR = 148.707 voix ● CONTRE = 0 voix ● ABSTENTION = 0 voix

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale constate que le mandat de l'actuel Conseil d'Administration arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale. Elle décide, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de désigner en qualité d'Administrateurs pour une nouvelle durée de six (6) ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore la 31/12/2028 :

- Mme Malika EL ALAMI, Administrateur ;
- M. Abdeslam EL ALAMI, Administrateur ;
- M. Mohammed KOUTIT, Administrateur ;
- M. Benoit Valdo Benjamin VAILLANT, Administrateur ;
- M. Anis DRISSI KAITOUNI, Administrateur indépendant ;
- La société ALUMINIUM DU MAROC S.A. au capital de 46.595.400,00 dh dont le siège est à la Zone Industrielle Moghoha, Lot 78, Allée 2, Tanger, représentée par son Directeur Général M.Abdeslam EL ALAMI.

Votes valablement exprimés : 148.707 voix, pour 148.707 actions, représentant 51% du capital.

- POUR = 148.707 voix
- CONTRE = 0 voix
- ABSTENTION = 0 voix

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Sixième résolution :

L'Assemblée décide d'affecter des jetons de présence aux Administrateurs à hauteur de 330.000,00 dh pour l'exercice 2023. La répartition de ce montant entre les Administrateurs, reste à la charge du Conseil d'Administration.

Votes valablement exprimés : 148.707 voix, pour 148.707 actions, représentant 51% du capital.

- POUR = 148.707 voix
- CONTRE = 0 voix
- ABSTENTION = 0 voix

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Septième résolution :

L'Assemblée Générale décide de nommer comme nouveau Co-commissaire aux comptes le cabinet BDO Audit, Tax Advisory, sis à 23, rue Brahim Lemtouni, Quartier Oasis, 20410, Casablanca représenté par l'Expert-Comptable M. Abderrahim GRINE, pour un mandat de 3 ans (Exercices 2023, 2024 et 2025).

Votes valablement exprimés : 148.707 voix, pour 148.707 actions, représentant 51% du capital.

- POUR = 148.707 voix
- CONTRE = 0 voix
- ABSTENTION = 0 voix

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale confère au porteur d'un exemplaire original ou d'une copie certifiée conforme du présent Procès-Verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités prévues par la Loi.

Votes valablement exprimés : 148.707 voix, pour 148.707 actions, représentant 51% du capital.

- POUR = 148.707 voix
- CONTRE = 0 voix
- ABSTENTION = 0 voix

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est déclarée levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-Verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau, par tous les Administrateurs et par le Commissaire aux comptes.

LA PRESIDENTE
Mme. Malika EL ALAMI

LE SECRETAIRE
M. Bilal BENHIMA

SCRUTATEURS

ALUMINIUM DU MAROC S.A.
M. Abdeslam EL ALAMI

M. Mohammed KOUTIT

ADMINISTRATEURS

(Faire précéder chaque signature de la Mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions d'Administrateur »)

Mme. Malika EL ALAMI

ALUMINIUM DU MAROC S.A.
M. Abdeslam EL ALAMI,

M. Abdeslam EL ALAMI

M. Mohammed KOUTIT

M. Benoît VAILLANT

M. Anis DRISSI KAITOUNI

COMMISSARIAT AUX COMPTES

(Faire précéder la signature de la Mention manuscrite « Bon pour acceptation du mandat de Commissaire aux comptes »)

Cabinet BDO Audit, Tax Advisory
M. Abderrahim GRINE

Acte Télé-enregistré le : 07/07/2023
N° Registre Entrée : 202300538498049
Copie Archivée : 53144
N° Ordre Recette : 46844/2023
Montant acquitté : 9200H
N° de quittance : 7011127478231

AFRIC INDUSTRIES S.A.
Zone Industrielle Moghogha,
Allée 3, Lot 107,
Tanger _ Maroc

**Objet : Acceptation de mission de commissariat aux comptes de AFRIC INDUSTRIES S.A.,
au titre des exercices clos les 31 décembre 2023, 31 décembre 2024 et 31
décembre 2025.**

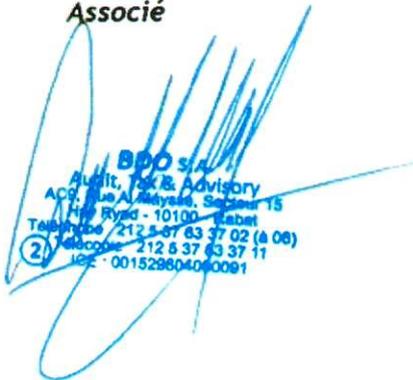
Messieurs,

Votre Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 juin 2023 a procédé à la nomination de BDO, Audit, Tax & Advisory représenté par M. Abderrahim Grine en tant que commissaire aux comptes de AFRIC INDUSTRIES S.A. au titre des exercices clos les 31 décembre 2023, 31 décembre 2024 et 31 décembre 2025.

Nous vous confirmons par la présente que nous acceptons cette fonction et vous remercions de votre confiance et intérêt pour notre cabinet.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Rabat, le 21 juin 2023
BDO, Audit, Tax & Advisory
Abderrahim Grine
Expert-comptable
Associé



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15
Hay Ryad - 10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE : 001529604000091